

Bruxelles, le 27 juin 2022
(OR. fr)

10493/22
OJ CONS 46
ENV 639
CLIMA 303

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Environnement)
ECCL, Luxembourg
28 juin 2022 (9:30)

Format de réunion: 2+2 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"
 - a) Liste des activités non législatives 10494/22
 - b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) 10495/22

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Paquet « Ajustement à l'objectif 55 » 
 - a) Révision SEQE 10509/22
 - i) Révision de la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SEQE) 10509/22 ADD 1
10875/21 + ADD 1
 - ii) Révision de la directive 2003/87/CE en ce qui concerne la contribution de l'aviation (SEQE Aviation) 10509/22 ADD 2
10917/21

iii)	Révision de la décision (UE) 2015/1814 (réserve de stabilité du marché) <i>Orientation générale</i>		10509/22 ADD 3 10902/21
b)	Règlement établissant un Fonds social pour le climat <i>Orientation générale</i>		10685/22 10920/21 + COR 1 + ADD 1 + ADD 1 COR 1
c)	Révision du règlement (UE) 2018/842 relatif aux réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres de 2021 à 2030 (RRE) <i>Orientation générale</i>		10283/22 10867/21 + ADD 1
d)	Révision du règlement (UE) 2018/841 concernant les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF) <i>Orientation générale</i>		10677/22 10857/21 + ADD 1
e)	Révision du règlement (UE) 2019/631 établissant des normes de performance en matière d'émissions de CO ₂ pour les voitures particulières neuves et pour les véhicules utilitaires légers neufs <i>Orientation générale</i>		10686/22 10906/21 + ADD 1
4.	Règlement concernant la mise à disposition sur le marché de l'UE et l'exportation de produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts <i>Orientation générale</i>		10284/22 14151/21 + ADD 1
5.	Règlement relatif aux transferts des déchets <i>Rapport sur l'état des travaux</i>		9895/22 14135/21 + ADD 1

Divers

6. a) Propositions législatives en cours d'examen 
(Délibération publique conformément à l'article 16,
paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- i) Règlement sur les gaz à effet de serre fluorés 8042/22 + ADD 1
- ii) Règlement relatif à des substances qui appauvrissent
la couche d'ozone 8048/22 + ADD 1
- iii) Révision de la directive sur les émissions
industrielles 8064/22 + ADD 1
- iv) Règlement relatif à l'éco-conception des produits 7854/22 + ADD 1
- v) Règlement sur les objectifs de restauration de la
nature 10607/22 + ADD 1
- Informations communiquées par la Commission*
- b) Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de
tous – notre responsabilité, notre opportunité  10268/22
(Stockholm, Suède, 2-3 juin 2022)
Informations communiquées par la délégation suédoise
- c) Neuvième Conférence ministérielle : Un environnement  10522/22
pour l'Europe (Nicosie, Chypre, 5-7 octobre 2022)
Informations communiquées par la délégation chypriote
- d) Comptes rendus des principales réunions internationales
ayant eu lieu récemment
- i) Quatrième réunion de la Conférence des Parties à la
Convention de Minamata sur le mercure
(COP-4) - Deuxième segment
(Bali, Indonésie, 21-25 mars 2022)
- ii) Triple Conférence des Parties aux Conventions de
Bâle (COP 15), Rotterdam (COP 10) et Stockholm
(COP 10) – Deuxième segment
(Genève, 6-17 juin 2022)
- iii) Vingt-sixième réunion du Groupe de travail des
Parties et la troisième session extraordinaire de la
réunion des Parties à la Convention d'Aarhus
(Genève, 22-24 juin 2022)

- iv) Quinzième session de la Conférence des Parties
(COP15) de la Convention des Nations Unies sur la
lutte contre la désertification (UNCCD)
(Abidjan, Côte d'Ivoire, 9-20 mai 2022)

*Informations communiquées par la présidence et par la
Commission*

- e) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation tchèque



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du
Conseil)
